

CHARTRE D'ENGAGEMENT - ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

LE FRET FERROVIAIRE DU FUTUR... OSONS AGIR !

La Loi Climat et Résilience fixe l'objectif de doubler la part de marché du fret ferroviaire en 2030, signal du retour de la France dans l'Europe ferroviaire et de son engagement dans une logistique intermodale décarbonée.

L'idée s'affirme, initiée par l'alliance 4F, Fret Ferroviaire Français du Futur*, d'une nouvelle ère du fret ferroviaire, écologique, européenne, territoriale. Elle fait écho à l'attente de logistique verte des marchés, qui devient un critère-clé d'implantation des activités.

LA PERFORMANCE ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TRAIN, SOCLE DE CETTE NOUVELLE ÈRE

Le roulement sur rail consomme six fois moins d'énergie que celui sur route. Il utilise de l'électricité décarbonée. Il est adaptable aux énergies propres, sans recourir aux batteries. Il dynamisera des offres de transport combiné rail-route fondées sur un transport routier relocalisé, plus propre, sous pavillon français.

LE FRET FERROVIAIRE, UNE CONTRIBUTION À LA RÉINDUSTRIALISATION ET À LA SOUVERAINETÉ

De la péninsule ibérique à la Chine, le fret ferroviaire est compétitif à grande distance. Il est nécessaire à la souveraineté logistique de l'Europe et de la France. C'est un atout pour nos industries, pour l'attractivité économique de nos territoires et pour la compétitivité de nos ports.

AU CONTACT DES MARCHÉS, UN LIEN NOUVEAU AVEC LES TERRITOIRES

Territoires et ports ont besoin de cette connexion à l'Europe ferroviaire et de ses prolongements locaux. 50% du fret ferroviaire naît ou s'achève sur une ligne capillaire. Il faut préserver et développer cet apport. Régions et acteurs locaux doivent avoir un droit à l'initiative et à l'innovation sur « leurs » installations ferroviaires et leurs connexions intermodales.

UN DÉFI POUR LE RÉSEAU, DENSIFIER SON UTILISATION FRET, RECONQUÉRIR LA QUALITÉ

Doubler la part modale du fret ferroviaire implique de densifier l'utilisation du réseau, de rompre avec l'illusion que son équilibre passe par la fermeture de lignes et d'installations. C'est un changement de paradigme, pour la tutelle étatique et pour SNCF Réseau. Il implique un modèle économique du réseau adossé à la valorisation financière des externalités du fret. Il implique aussi une reconquête de la qualité d'offre, conception et réalisation, un lien nouveau avec les territoires pour le fret. Le Contrat de Performance du Réseau doit porter ce changement de cap stratégique.

LE FRET FERROVIAIRE DE DEMAIN UN VASTE CHAMP D'INNOVATION

Le fret ferroviaire a pris beaucoup de retard en France. Il faut le rattraper et, en même temps, engager le vaste champ d'innovation, créateur d'activité et d'emplois, qu'il exige et qui est identifié. À commencer par la digitalisation des trains, du réseau et de son accès. Là encore il y a urgence d'action et d'un signal aux marchés.

UN DÉFI POUR LA PUISSANCE PUBLIQUE, LA VALORISATION DES EXTERNALITÉS DU FRET FERROVIAIRE

C'est à la puissance publique, État, Europe, de transformer le gain chiffré des effets externes du fret ferroviaire en apport financier, dont une part attribuée aux Régions, et d'en arrêter les modalités d'affectation. Sans cet apport, la marginalisation du fret et de ses savoir-faire continuera, rendant irréversible le handicap pour nos industries et nos territoires. Le supplément de trafic attendu en 2030, dont le triplement du transport combiné rail/route, génèrera un gain d'effets externes évalué à 1,3 Md€ par an.

CHARTRE D'ENGAGEMENT ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2022

Un consensus sociétal s'affirme pour une nouvelle ère du fret ferroviaire. Décarbonation, énergie, logistique, Europe, souveraineté, attractivité des territoires... le fret ferroviaire est au carrefour de ces enjeux impliquant court terme et temps long. Vers une France qui ose une mutation écologique et technologique, porteuse de sens, impliquant plusieurs quinquennats ?

LES SIGNATAIRES DE CE TEXTE S'ENGAGENT À PROMOUVOIR :

- > Une loi de programmation portant cette vision du fret ferroviaire, fondée sur un **schéma national d'aménagement ferroviaire** du territoire.
- > L'affectation au fret ferroviaire et au transport combiné rail-route, des **gains écologiques et sociétaux** qu'ils génèrent.
- > Le lancement d'un **plan d'innovation, de développement du train et de l'infrastructure fret** du futur.
- > La création d'un **écolabel décarbonation** lié à l'utilisation d'une logistique verte pour le transport des marchandises.